

Madame, Monsieur,
la sortie pédagogique à Guernesey aura lieu le **jeudi 29 juin 2017**.



Le départ de l'école s'effectuera en bus à 7h30 (Arriver à l'école à 7h15)
Le retour à l'école est prévu vers 22h15.

Le programme pour la journée est le suivant :

- ✓ Traversée de Diélette à Saint Peter Port,
- ✓ Visite du château fort (Castle Cornet) le matin,
- ✓ Pique-nique et écoute des coups de canon,
- ✓ Visite de la ville l'après-midi avec achat de produits locaux pour le goûter,
- ✓ Visite de la maison de Victor Hugo (Hauteville House) par les CM1/CM2,
- ✓ Goûter au jardin public (Candie Garden),
- ✓ Traversée retour avec pique-nique.

Il faudra prévoir dans un sac à dos :

- Deux pique-niques (midi et soir).
- Deux mini bouteilles d'eau (pas de canette, pas de jus, pas de soda).
- Un vêtement de pluie et un pull.
- Des chaussures confortables pour marcher.
- Une casquette et éventuellement de la crème solaire.

Veillez à ce que le sac à dos ne soit pas trop lourd, les enfants devront le porter toute la journée.

Sont interdits :

- ✓ Les tablettes, jeux vidéos et autres objets de valeur.
- ✓ L'argent de poche.

Rappel des règles :

Comme dans toutes les sorties, le règlement intérieur de l'école s'applique.

Dans le bus et le bateau :

- ✓ On reste assis durant tout le trajet.
- ✓ On lève la main si on veut aller aux toilettes ou si on est malade.
- ✓ On peut discuter sans crier pour ne pas déranger les autres passagers.
- ✓ On écoute les annonces et les mesures de sécurité données par l'équipage.
- ✓ On salue le chauffeur et les personnels de la compagnie maritime.

A la gare maritime (Diélette, Guernesey) :

- ✓ On reste calme pour écouter les annonces et les instructions à respecter lors de l'embarquement.
- ✓ Lors du passage à la douane, on se tient correctement et on présente ses papiers.

A Guernesey :

- ✓ Un comportement irréprochable est attendu dans les différents lieux de visite.
- ✓ Penser aux marques de politesse.
- ✓ Toujours rester avec son groupe.

IMPORTANT : Les sites et magasins sont très surveillés. En cas de vol, le commerçant retient l'enfant jusqu'à l'arrivée de la police qui se déplace très rapidement. Il est ensuite mis en cellule et seul un parent peut venir récupérer l'enfant. Dans cette situation, les enseignants ne pourront pas rester sur place. Vous devrez effectuer le déplacement pour récupérer votre enfant.

Au retour, un des deux parents est tenu de venir chercher son enfant à 22h15. Aucun enfant ne pourra rentrer seul à la maison.

Veillez à être présent à l'école à partir de 22h00.